

Gérer les archives, c'est gérer l'information

Gérer l'information, c'est maîtriser ses actions

Vos armoires débordent ? Le disque dur de votre ordinateur sature ? Vous prenez des heures à trouver un document électronique ? Vous ne retrouvez jamais des documents que vous n'avez pas produits ? Quand un.e collègue est absent.e, c'est la panique pour assurer le suivi des dossiers ? Il y a une profusion de doubles qui circulent dans votre institution ? Une partie de vos données sont stockées uniquement sur des supports externes ? Vous souhaitez revoir votre gestion de l'information, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?

Le CARHOP vous propose son expertise

La mise en place de procédures collectives de bonne gouvernance de l'information, qu'elle soit électronique, papier, audiovisuelle ou matérielle, n'est pas aisée. Les archivistes du CARHOP vous apportent un suivi personnalisé dans le cadre d'un chantier « archives » :



- Nous effectuons un audit de la gestion de l'information au sein de votre institution ;
- Sur base de cet audit, un comité d'accompagnement, composé de membres de votre institution et d'archivistes du CARHOP, élabore une série d'outils nécessaires pour assurer cette gestion : un cadre de classement, un tableau de tri stipulant les délais d'utilité des documents et un guide de bonnes pratiques pour assurer l'autonomisation de votre organisation ;
- Si l'environnement technique le permet, le CARHOP accompagne l'équipe informatique dans l'implantation du cadre de classement sur un serveur sécurisé ;
- Le projet se clôture par une journée de formation à destination de l'ensemble du personnel, au cours de laquelle les nouvelles procédures et les nouveaux outils sont communiqués et expliqués via des considérations théoriques et des exercices pratiques ;
- Pour rendre l'autonomisation de votre gestion de l'information effective et s'assurer du bon déroulement des nouvelles procédures, nous vous proposons une évaluation du projet qui se traduit par une rencontre et survient un an après la fin du projet.

Vos documents électroniques, les disques locaux de vos ordinateurs, vos publications sur les réseaux sociaux, vos sites web sont autant de feuilles, de fardes et d'armoires qui se remplissent, certes de façon immatérielle, mais néanmoins bien réelle. Toutes ces données constituent encore et toujours la vie quotidienne et la mémoire de votre organisation, ce sont toujours des archives, les archives de votre mouvement. Le CARHOP est votre interlocuteur pour assurer la sauvegarde de ce patrimoine historique.



Pour plus d'informations,

contactez Christine Machiels (Directrice) :

christine.machiels@carhop.be

067/48.58.61

